

SOUTENEZ NOS FORMATIONS LOCALES Versez au Lycée Paul Héroult

Contribuez à
l'excellence
de nos formations

Financez de nouveaux
équipements matériels
et autres outils
pédagogiques

Chaque année
1100 élèves
FORMÉS
DU CAP AU BTS



Métiers des secteurs de :
HÔTELLERIE
INDUSTRIE
NUMÉRIQUE
TERTIAIRE
SANTÉ

Aidez-nous à valoriser les talents des jeunes

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST UNE RESSOURCE INDISPENSABLE

- Elle contribue activement au développement des formations technologiques et professionnelles de l'établissement : réalisation d'investissements pédagogiques, tels que la dotation et/ou le renouvellement en matériel de formation
- Elle permet à une entreprise de transmettre toute son expertise et donne l'occasion de devenir réel acteur de l'insertion des jeunes professionnels !

TAXE D'APPRENTISSAGE



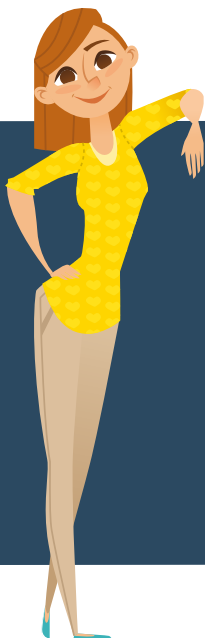
Le Lycée Polyvalent est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Connectez-vous sur [https:// www.soltea.gouv.fr](https://www.soltea.gouv.fr) pour nous désigner en tant que bénéficiaire.

AU NOM DU BÉNÉFICIAIRE

Lycée Polyvalent Paul Hérault,
307 Avenue du Mont Cenis,
73302 Saint Jean de Maurienne Cedex

N° SIRET : 1973300379 00017

Code UAI : 0730037U



3 RAISONS POUR NOUS SOUTENIR

- Aidez à la formation de jeunes talents.
- Bénéficiez de l'expertise de nos professeurs et notre savoir-faire pédagogique pour vos activités.
- Gagnez en visibilité auprès de nos élèves et étudiants pour vos offres de stage, projets, apprentissage et emploi.



LYCÉE PAUL HÉROULT

Contact taxe d'apprentissage :

Vincent BERNARD - Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
ddfpt@lycee-paul-heroult.fr - 04 79 64 10 11

307 Avenue du Mont Cenis - 73300 St Jean de Maurienne

www.lycee-paul-heroult.fr